

Café-philo du Lundi 13 Janvier

au Café des Sports à Monségur de 18h30 à 20h30

Le sujet du jour : Le libre arbitre est-il une illusion ?

Commençons donc par proposer une définition. Le libre arbitre du latin *liberium arbitrum* ou « jugement de l'arbitre » ou encore « pouvoir de choisir » est synonyme de liberté, plus exactement de capacité à se déterminer par soi-même, volontairement. Tel est du moins le sens ancien retenu par la philosophie classique (*philosophia perennis*). D'un point de vue plus moderne il s'agit de la capacité de choisir entre deux ou plusieurs possibles, comportements, sans incliner à priori pour l'un ou l'autre. C'est ainsi que nous serions la cause première de nos actes.

Dès lors la liberté peut se définir comme un pouvoir de choix ce qui caractériserait l'homme dans sa structure métaphysique propre et ce à la différence de l'animal qui, lui, resterait prisonnier de ses instincts. En effet, l'homme est l'être qui a la capacité de choisir entre plusieurs désirs, plusieurs actes, plusieurs virtualités. Comme le soulignait Bossuet : « il a la capacité de pouvoir choisir entre faire et ne pas faire. »

Que pouvons-nous tirer comme conséquences de cette définition ? Tout d'abord que l'homme ne serait pas entraîné mécaniquement par ses besoins, désirs puisque l'acte libre serait celui-là même dont je suis la cause par ma décision de faire ceci plutôt que cela ou de ne pas faire. Or un tel acte, ainsi compris, existe-t-il ? L'homme a-t-il un tel pouvoir ? Comment s'en sert-il à son avantage ou à son détriment ? De plus ce pouvoir de choix et d'arbitrage est-il bien réel ou n'est-il qu'une représentation idéale, voire une élucubration de philosophes ? C'est bien en ce sens qu'il nous faudra tenter de savoir si c'est une « illusion » (du latin *illudere* qui signifie « tromper » ou encore « se jouer de »). Ainsi une illusion est bien une tromperie, c'est -à-dire une erreur et/ou une mystification. En bref sommes-nous fondés à croire et plus encore à penser que nous sommes libres et bien capables de ce pouvoir de choix et de faire ? Tel est l'enjeu du problème.

Spontanément ne sommes-nous pas enclins à penser que nous sommes libres et que nous avons ce sentiment intérieur de notre liberté en puissance, pouvant toujours passer à l'acte ? Nous en serions presque intimement convaincus tant nos actes semblent bien être le résultat de nos décisions. Pour Maine de Biran et Descartes, « le sentiment que j'ai d'être libre est une preuve suffisante de ma liberté. » Mais cela suffit-il à nous assurer que nous sommes capables de ce pouvoir de choix ?

Il nous faut revenir à une conception psychologique de la liberté qui reste inséparable de la conception de la volonté. En effet lorsqu'un acte volontaire vient d'être fait, on le décrit souvent comme l'enchaînement de 4 étapes : la conception, la délibération, la décision et enfin l'exécution. Il va de soi que le moment de la liberté n'est autre que celui de la décision. Le moi se détermine luimême selon des motifs qu'il choisit, qu'il fait exister et qu'il valorise par rapport à d'autres. Au sens psychologique la liberté serait donc « *autodétermination* ». Mais que s'est-il réellement passé ? Tout arbitrage, tout choix peut-il vraiment être considéré comme un premier commencement ? Ne seraitce pas oublier que nous sommes inscrits au sein d'une multiplicité de déterminismes dont le plus

« évident » est bien sûr le déterminisme naturel. Il y a des lois de la nature qui font que les choses ne peuvent être autres que ce qu'elles sont. Nécessité oblige. Mais il y a aussi les déterminismes socio-culturels, économiques, politiques, historiques et psycho-affectifs. Notre pouvoir d'arbitrer ne peut pas ne pas tenir compte de ces réalités. Dans de telles conditions ne serait-il pas présomptueux de penser et de croire que nous sommes cause objective et décisive de nos actes? Ces différents déterminismes ruinent-ils notre liberté? Où ne sont-ils que les conditions à l'intérieur desquelles notre liberté va pouvoir s'exprimer et se réaliser?

Pour caricaturer il y a bien deux thèses en présence : l'une peut affirmer, contre vents et marées, que la liberté humaine est un fait réel et indépassable et l'autre, comme le soulignait Spinoza que « l'homme n'est pas un empire dans un empire. » Ce dernier pense que la liberté telle que le libre arbitre la conçoit n'est rien de plus qu'une illusion dont la source serait l'ignorance des causes qui nous font agir et qui, ainsi nous déterminent. Mais n'est-elle que tromperie ou erreur ? Spinoza pencherait du côté de l'erreur ce qui signifie qu'elle peut être rectifiée et ce par une connaissance de ces lois de la nature qui nous gouvernent. N'est-ce pas dans ce sens que vont les connaissances scientifiques ? Et les exemples ne manquent pas.

Pour autant cela congédie-t-il tout choix libre ? Il semble que ce soit bien plus complexe. Sartre, par exemple, affirmait que l'homme était libre mais que sa liberté était toujours en situation, donc inscrite au cœur même des différents déterminismes. Il pensait qu'elle n'était pas pour autant une illusion puisqu'elle définissait l'être même de l'homme parce qu'il était responsable de ses actes.

Vous le voyez le problème est bien complexe comme nous le sommes d'ailleurs nous les humains qui sommes fondamentalement des êtres affectifs avant que de devenir des êtres un peu plus raisonnables. Et si nous rajoutons les enjeux de la psychanalyse que devient donc notre liberté ?

Nous avons beaucoup de questions à envisager en ce lundi soir.

Je vous souhaite à toutes et tous tous mes vœux et les meilleurs pour cette nouvelle année.

Document original rédigé par Jean-Yves Mercury.